

**« DE L'ARRESTATION A L'AUDIENCE,
LES OUTILS DE LA DÉFENSE PÉNALE DES DEUX CÔTÉS DE LA BARRE »**
Colloque organisé en partenariat avec le Barreau de Rennes et l'Institut de Défense Pénale
Vendredi 11 octobre 2024 à l'EDAGO
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

INTERVENANTS :

- Me François SAINT-PIERRE, Avocat au Barreau de Lyon
- Me Philippe VOULAND, Avocat au Barreau de Marseille
- Me Marie BURGUBURU, Avocate au Barreau de Paris
- Mme la Bâtonnière Catherine GLON, Bâtonnier en exercice du Barreau de Rennes
- Me Thierry FILLION et Me Fabian LAHAIE, Avocats au Barreau de Rennes

PROGRAMME :

Accueil-café

9h00 : Propos introductifs : une approche de la défense pénale, enjeux, éthique et culture de la défense

9h30 : Le rôle de l'avocat au cours des premières auditions

- Audition libre, garde à vue, plaignants et victimes, témoin,
- Présence de l'avocat, exercice des droits de la défense, déroulement des auditions, rédaction des notes, rôle de la défense au moment de la présentation du gardé à vue pour le renouvellement de la mesure, relèvement des empreintes sans consentement, inscription aux fichiers.

11h00 :

- La défense dans le cadre des enquêtes,
- La défense dans le cadre de l'information pénale.

12h30 : Pause déjeuner sur place

14h00 : L'exercice des droits de la défense au temps de l'audience

- Devant le Tribunal Correctionnel et devant la Cour d'Appel
- En comparution immédiate ou en comparution immédiat et déferrement

16h00 : Les incidents d'audience, la gestion de l'incident, la prise de conclusions, la limite du droit d'appel immédiat et ses conséquences, l'intervention éventuelle du Bâtonnier...

16h30 : Devoirs de la défense, secret professionnel

17h00 : Echanges avec la salle et synthèse

17h30 : Fin des travaux